

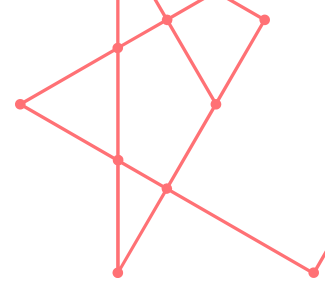
WILDGEN DÉVELOPPE SON BUREAU À LONDRES ET POURSUIT LA CONSOLIDATION DE SES ACTIVITÉS

WILDGEN DÉVELOPPE SON BUREAU À LONDRES ET POURSUIT LA CONSOLIDATION DE SES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE L'ASSURANCE AVEC L'ARRIVÉE DE MIRYAM LASSALLE

Luxembourg, 20 mai 2021 – Wildgen, cabinet d'avocats d'affaires luxembourgeois indépendant, a le plaisir d'annoncer que Miryam Lassalle rejoint son bureau de Londres en tant que *Director*. Elle viendra enrichir l'équipe Assurance du cabinet. Par ce recrutement, Wildgen marque sa volonté de développer sa présence à Londres, d'élargir ses services et de renforcer sa position dans le secteur de l'assurance.

Spécialiste chevronnée dotée d'une grande expérience des matières réglementaires et contractuelles liées à l'assurance, Miryam Lassalle assiste des clients nationaux et internationaux sur un large éventail de sujets: opérations transfrontalières, distribution d'assurances, exigences en matière de licences, polices et accords avec des tiers.

Karine Vilret, associée en charge du département Assurance, commente :
« Notre bureau luxembourgeois bénéficiera de sa présence au Royaume-Uni. Miryam renforcera les relations que nous avons avec les clients basés à Londres et soutiendra nos clients luxembourgeois qui exercent des activités commerciales au Royaume-Uni. Miryam est une experte du secteur de l'assurance et nous sommes ravis qu'elle mette son expérience au profit de nos clients et de notre cabinet”.



Mark Shaw, associé en charge du bureau de Londres, ajoute : « Nous sommes enthousiastes à l'idée d'accueillir Miryam à Londres, où elle apportera des compétences et une expérience complémentaires à l'un de nos domaines d'activité qui connaît la plus forte croissance. Près de cinq ans après le référendum sur le Brexit, nous faisons face à de nouveaux défis ; l'apport de Miryam sera crucial pour aider nos clients et des prestataires de services à combler le fossé juridique et réglementaire entre le Royaume-Uni et l'UE. »

Avant de rejoindre Wildgen, Miryam Lassalle a dirigé le département Assurance et Réassurance d'un grand cabinet d'avocats international et a travaillé en tant qu'avocate à Paris et au Luxembourg. Elle a également été conseil juridique interne de compagnies d'assurance-vie luxembourgeoises appartenant à des groupes français et britanniques.

Miryam Lassalle a été admise au Barreau de Paris en 2003 et au Barreau de Luxembourg en 2018. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit privé de l'Université de Nantes, ainsi que de diplômes de troisième cycle en droit des affaires de l'Université Paris IX Dauphine et en économie de l'Université d'Angers, avec une spécialisation en banque, finance et assurance.

A PROPOS DE WILDGEN S.A.

Fondé en 1923, le cabinet d'avocats d'affaires Wildgen est aujourd'hui l'un des acteurs juridiques les plus importants et renommés au Luxembourg. Cabinet full-service, Wildgen a connu un essor constant, possédant une longue et solide tradition en opérations transfrontalières et entretenant un important réseau international d'experts et de correspondants.

Wildgen est entièrement dévoué au succès de ses clients et conseille un grand nombre de multinationales, de fonds d'investissement et de pension ainsi que des banques, des institutions financières, des compagnies d'assurance et des particuliers fortunés.

Wildgen accompagne ses clients dans toutes leurs démarches juridiques en rapport avec les domaines suivants : droit bancaire et financier, droit commercial, contentieux, droit des sociétés, protection des données, propriété intellectuelle et nouvelles technologies, droit du travail, assurance et réassurance, fonds d'investissement, droit fiscal, énergie, droit immobilier, capital-investissement et capital-risque, transport, art, finance durable.

Contact presse : Stephanie Leclercq, CMO – stephanie.leclercq@wildgen.lu – +352 621 264 132